

**Buchelay**
commune de

DÉPARTEMENT DES YVELINES • RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BUCHELAY

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du lundi 29 septembre 2025

En exercice : 23**Présents :** 18**Excusés :** 3**Absents :** 2**Votants :** 21**Date de la convocation :**
23/09/2025**Président de séance :**
Stéphane TREMBLAY**Secrétaire de séance :**
Alain DECHÂTRETTE**Rapporteur :**
Stéphane Tremblay**N° interne de l'acte :**
2025_IV_9

Lundi 29 septembre 2025, le Conseil Municipal de la commune de Buchelay s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Buchelay, dans la salle du Conseil.

Membres présents :

Stéphane TREMBLAY, Emmanuel ALZAR, Sonia AMARA, Zakia SMAIL, Alain DEFRESNE, Philippe MILON, Charlotte BARRAUD, Laetitia CARBONNE, Alain DECHÂTRETTE, Aurélie DOURAIS, Mattéo DUBARRY MILANO, Fahd GHAZOUANI, Stéphanie GUYON, Marie-Pierre MOREL, Michèle MUSSARD, Richard RUIZ, Julien FORISSIER, Karim TALEB.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Jémima CHARINI (donne pouvoir à : Mattéo DUBARRY MILANO), Alexandrine DETLING (donne pouvoir à : Michèle MUSSARD), Arnaud DUPUIS (donne pouvoir à : Stéphanie GUYON).

Membres Absents :

Hicham EL MAÂTOUK, Safiya EL MANANI.

Objet de la délibération

Dénomination du terrain de football

Contexte

La livraison du terrain de football est effective depuis le 10 juin 2025 avec une ouverture au public depuis le 1^{er} août 2025.

L'inauguration officielle de cet équipement étant prévue le samedi 4 octobre 2025, la commune a sollicité les Buchelois et Bucheloises par le biais de plusieurs supports de communication (magazine communal, réseaux sociaux, Panneau Pocket) afin de trouver un nom à ce dernier. Près d'une quarantaine de propositions ont ainsi été reçues.

Trois d'entre elles ont été retenues par les membres du Bureau municipal à savoir :

- Le Stade de la Plaine,

- La Plaine de foot,
- Le Buchelay Foot Parc,

Ces trois propositions ont ensuite été soumises aux votes des habitants via un sondage Google forms ayant totalisé 274 votes au 22 septembre 2025, date de la clôture de ce dernier.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de baptiser ce nouvel équipement à l'occasion de son inauguration prévue le samedi 4 octobre 2025,

Considérant le résultat des votes recueillis via le sondage Google forms à savoir :

Je souhaite que le terrain de football de Buchelay se nomme...
274 réponses



- Le Stade de la Plaine : 141,
- La Plaine de foot : 29,
- Le Buchelay Foot Parc : 104,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité avec 21 voix pour:

Article I: D'approuver la dénomination « Le Stade de la Plaine » pour ce nouvel équipement,

Article II: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article III: Le Maire de Buchelay et le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 21 voix Stéphane TREMBLAY, Sonia AMARA, Alain DEFRESNE, Charlotte BARRAUD, Jémima CHARINI, Alexandrine DETLING, Mattéo DUBARRY MILANO, Fahd GHAZOUANI, Marie-Pierre MOREL, Richard RUIZ, Julien FORISSIER, Emmanuel ALZAR, Zakia SMAIL, Philippe MILON, Laetitia CARBONNE, Alain DECHÂTRETTE, Aurélie DOURAIS , Arnaud DUPUIS, Stéphanie GUYON, Michèle MUSSARD, Karim TALEB

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 2

Alain DECHÂTRETTE,
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Secrétaire de séance
Date de signature : 04/10/2025
Qualité : Signature des ACTES par le secrétaire de
séance

Signé électroniquement par : Le maire
Date de signature : 10/10/2025
Qualité : Le maire et président du CCAS

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 078-217801182-20250929-2025_IV_9-DE